

magazine



L'édito

de Claude Jaouen Président du Val d'Ille-Aubigné



e 28 mars dernier les élus communautaires du Val d'Ille-Aubigné ont validé, à l'unanimité, le budget 2023 de la Communauté de communes.

Ce budget de 25,5M€ répond aux enjeux du projet de territoire, au service de tous les habitants. Vous trouverez au dossier de ce magazine une présentation synthétique de la répartition (ramenée à 100€) de ce budget par domaine, tant en recettes qu'en dépenses.

Les projets principaux inscrits au budget 2023, pour un total de 6,3 M€, sont la construction d'une salle multisports, v compris handisport, à Saint-Symphorien, la réalisation d'un multi-accueil petite enfance à Melesse, au sein d'un pôle intergénérationnel, l'aménagement des zones d'activités, la participation du Val d'Ille-Aubigné à la mise en place du réseau fibre optique sur nos communes par Mégalis Bretagne, et la réalisation de 3 liaisons cyclables. Ces projets répondent aux enjeux de développement du territoire pour un territoire durable à vivre pour tous.

Au titre de la mise en œuvre des actions retenues au Projet de Territoire, et pour prendre en compte vos attentes et suggestions deux enquêtes sont lancées. L'une portée par le Relais Petite Enfance (RPE) en vue de renouveler le projet de fonctionnement pour la période 2024-27 et apporter les réponses aux besoins des familles et des professionnels de la petite enfance. L'autre a pour objectif d'étayer l'élaboration d'un schéma des équipements sportifs structurants sur le territoire de la Communauté de communes. Vous trouverez en page 4 de ce magazine les références d'accès à ces deux enquêtes.

En ce printemps plusieurs évènements culturels et sportifs sont programmés, et annoncés dans ces pages. N'hésitez pas à y participer et partager des moments agréables de rencontres et de découvertes.

En vous souhaitant une agréable lecture.

Claude Jaouen Président du Val d'Ille-Aubigné Maire de Melesse





Val d'ille Aubigné

Directeur de la publication: Claude Jaouen.

Mise en page: Yves Bigot. Rédaction: Services du Val d'Ille-Aubigné Olivier Brovelli. - Crédit photos: Guy Castel, Ecole de musique de l'Illet, Cie OCUS,
Guy Castel, Offices des sports, Yves Bigot - Impression. Les Hauts de Vilaine
Le magazine du Val d'Ille-Aubigné est imprimé sur du papier labellisé PEFC.
Tirage: 17.800 cepts. Nosabelfont New 2000.







SE CULTURE

On sort au printemps

Partagez des moments festifs, découvrez des lieux insolites. initiez-vous aux danses bretonnes ou éveillez votre curiosité musicale!

- La Fest'Yves fête la Bretagne à Sens de Bretagne le 14 mai.
- La Péniche spectacle s'amarre pour quatre escales le long du canal d'Illeet-Rance pour un programme voix et chansons du monde.
- Le festival des Arts à Gahard met l'Asie à l'honneur du 2 au 4 iuin.
- Après une saison découverte de la musique brésilienne, en particulier du



choro, l'école de musique de l'Illet organise un concert le samedi 3 juin à la salle Emeraude de Gahard. Un répertoire 100 % brésilien dans le cadre du festival des Arts à Gahard.

Les écoles de musiques intercommunales préparent déjà la saison 2023-2024.

- Les inscriptions ouvriront le 5 juin à l'EMI. Tél.: 02 99 37 73 53 07; emi@emi.asso.fr
- ► + infos: www.emi.asso.fr
- Inscriptions recommandées à partir de juin pour Allegro. Tél.: 02 99 13 24 89.
- ► + infos : sur www.ecole-allegro.fr

OCUS en tournée à la ferme

En juin, trois fermes du Val d'Ille-Aubigné accueillent la compagnie OCUS pour une représentation sous hangar du spectacle Entre lien et chou.

amiliale et conviviale, cette création aborde les relations entre voisins, l'hospitalité et la solidarité. Musique, chant, théâtre et marionnettes au menu comme d'habitude! Les participants sont invités à venir avec un légume pour cuisiner une soupe collective qui sera servie pendant le spectacle, accompagnée par des produits de la ferme et des producteurs locaux.

- 2 juin, ferme du Coucou, Montreuil-le-Gast, à 19h
- 10 juin, la fromagerie de l'Illet, Saint-Aubin-d'Aubigné, 19h
- 30 juin, Biji Biji, Mouazé, 19h
- ► + infos : Durée : 2h30 ; 8€ plein tarif / 4€ tarif réduit ; reservation@compagnie-ocus.com





LES ANIMAUX

Le chevreuil (Capreolus capreolus)

Le chevreuil, à la silhouette fine et élancée pèse 25 kg maximum à l'âge adulte. Son pelage varie du brun-gris en hiver au roux en été avec une tâche blanche sur les fesses. Le mâle, appelé brocard, porte des bois, droits et parallèles pouvant atteindre 30 cm de haut. Ceux-ci tombent annuellement à l'automne.

Herbivore, le chevreuil s'alimente de feuilles, de bourgeons et de graines. Les petits du chevreuil, les faons, naissent en mai-juin.

Vous pouvez l'observer au crépuscule, dans les prairies ou aux abords des boisements, forêts et haies bocagères. Quand il a peur, le chevreuil aboie et prévient la forêt entière du danger qui rôde... Lors de vos promenades l'été, tendez l'oreille pour l'entendre.



Vos rendez-vous solutions transports avant l'été



Lors des Rendez-vous solutions transports, la Communauté de communes vous informe sur les services de mobilité existants. Un vélociste itinérant est présent si vous souhaitez faire réviser ou réparer votre vélo (prestations payantes). Rendez-vous en fin d'après-midi (16h30-19h), en centre-bourg dans les communes suivantes.

En mai

- Vieux-Vy-sur-Couesnon : mercredi 3 mai, autopartage et BreizhGo ;
- Mouazé : jeudi 11 mai, autopartage, TER SNCF et BreizhGo ;
- Langouët : mercredi 24 mai, autopartage.

En juin

 Andouillé-Neuville : vendredi 2 juin, TER SNCF et BreizhGo ;

- Melesse: jeudi 8 juin (9h30-12h au marché), TER SNCF et BreizhGo;
- Saint-Gondran : mercredi 14 juin, covoiturage ;
- Montreuil-sur-Ille : mardi 20 juin, TER SNCF, We Ker et maintenance des VAE en location longue durée ;
- Sens-de-Bretagne : lundi 26 juin, TER SNCF, BreizhGo et maintenance des VAE en location longue durée :
- Gahard : vendredi 30 juin, autopartage et BreizhGo.

Les Rendez-vous solutions transports reviendront en septembre.

► + infos : www.valdille-aubigne.fr/rdv-transports

Le covoiturage, pensez-y!

ans le cadre du plan national covoiturage du quotidien, des primes ont été mises en place à destination des conducteurs qui covoiturent pour la première fois en 2023. Ceux-ci peuvent recevoir une prime de 100€ via la plateforme de covoiturage sur laquelle les trajets ont été réalisés.

► + infos : www.service-public.fr

De son côté, le Val d'Ille-Aubigné adhère à la plateforme de covoiturage OuestGo. Créée en 2018, publique et sans commission, celleci permet aux particuliers et entreprises de covoiturer pour leurs déplacements occasionnels et quotidiens dans les régions Bretagne et Pays-de-la-Loire.

► + infos : www.ouestgo.fr



Le territoire du Val d'Ille-Aubigné dispose d'une dizaine d'aires de covoiturage situées à Guipel (2), Langouët, Melesse (2), Mouazé, Saint-Aubin d'Aubigné, Saint-Symphorien, Sens-de-Bretagne et Vignoc.



PETITE ENFANCE

Un nouveau projet

Le Relais petite enfance (RPE) du Val d'Ille-Aubigné renouvelle son projet de fonctionnement (2024-2027) qui dessine les ambitions et les réponses aux besoins des familles et des professionnels de la petite enfance (0-3 ans).

Faites part de vos attentes en renseignant un questionnaire en ligne sur www.valdille-aubigne.fr/rpe





Une enquête sur les équipements

La Communauté de communes engage l'élaboration d'un schéma des équipements sportifs structurants. Participez au projet en répondant à l'enquête accessible en ligne sur www.valdille-aubigne.fr ou à l'aide de ce QR code. Cette enquête anonyme s'adresse à tous les pratiquants et non-pratiquants, en club ou en loisirs. Exprimez-vous librement jusqu'en juin 2023.





Les crêtes de Gahard

Lieu: Gahard

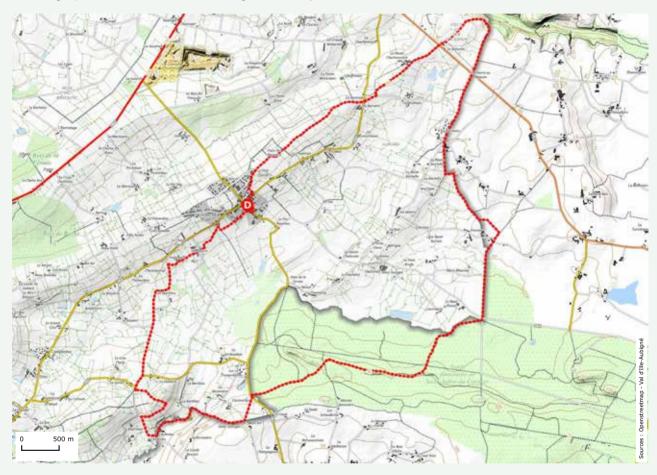
Départ : place de la mairie

Distance : 19 km Durée : 5h Dénivelé : 55m

Balisage: jaune - sentier n°c31

Vous mènera à travers des vallons, forêts, des éléments architecturaux en granit, mais aussi des menhirs. Superbe panorama depuis les crêtes! Sans oublier l'église Saint-Exupère de Gahard et sa nef

datant du XI^e siècle. Une variante permet de réduire le parcours à 12,5 km en prenant un chemin sur la gauche une fois entré dans la forêt. En période humide, les chemins peuvent être très boueux.





▶ En charge de l'entretien des sentiers de grande randonnée (GR), le département d'Ille-et-Vilaine a procédé à la réhabilitation d'une section de 600 m, commune au GR37 et au sentier communautaire des crêtes de Gahard (n°31). Le chemin était fermé par arrêté municipal depuis plusieurs mois en raison de la présence d'une zone humide et de profonds trous potentiellement dangereux. Les travaux ont permis de refaire l'assise du sentier raviné et de recréer un fossé facilitant l'évacuation des eaux sur cette portion très pentue. L'entretien et l'élagage ont été réalisés hors période de nidification. Les travaux lourds ont été réalisés avant la repousse de la flore.



M HABITAT

Des permanences pour vous accompagner



Trois services vous conseillent dans les démarches liées à l'habitat. Des permanences gratuites sont organisées deux fois par mois.

• Pour les questions juridiques, financières et fiscales : l'Agence départementale d'information sur le logement (ADIL 35) vous informe de vos droits et obligations en tant que locataire / propriétaire, sur les conditions d'accès au parc locatif, à la propriété ou encore les aides à la rénovation existantes.

• Un projet de construction, d'extension ou de rénovation ? L'architecte conseil du Département (CAU 35) vous quide dans vos démarches administratives (règlement d'urbanisme, permis de construire, assainissement...) et techniques (choix du maître d'œuvre, consultation des entreprises, règlementation thermique...).

- Vous souhaitez rénover votre logement ou l'adapter à votre perte d'autonomie ? Rencontrez un conseiller Pass'Réno qui vous présentera les solutions de rénovation / construction plus économes en énergie, en vous informant sur les aides financières mobilisables.
- · Le 2e ieudi de chaque mois : Pass'Réno et CAU35, place du marché, à Saint-Aubin-d'Aubigné.
- · Le 3e vendredi (9h30-12h30) de chaque mois: Pass'Réno, CAU35 et ADIL, au siège du Val d'Ille-Aubigné, à Montreuil-le-Gast.
- ► Sur rendez-vous, tél. : 02 99 69 86 86 contact@valdille-aubigne.fr



BIEN PRODUIRE, MIEUX CONSOMMER

Un défi à résultat positif!

De septembre 2022 à mars 2023, onze familles ont participé au premier "Défi foyers à alimentation positive", accompagnées par l'ALSH de Vignoc et le CCAS de Guipel. Ces familles ont participé à six ateliers (visites de fermes, cuisine, diététique...) pour faire évoluer leurs habitudes de consommation. Bilan? Le coût du repas a diminué de 23% - de 1,89 € à 1,46 € avec l'augmentation de la part de produits bio (+14,5%) et d'achats en vente directe (+10,5%). ▶ Retrouvez le témoignage de familles dans le prochain magazine.



Samedi 10 juin : journée fermes ouvertes

Les escapades du GEDA sur le Val d'Ille-Aubigné.

Découvrez des fermes pas comme les autres. Du champ à l'assiette avec, le matin, la visite de la ferme Bréti'Graines (Saint-Aubin-d'Aubigné) qui propose à la vente farines, huiles et graines issues de leur récolte. Le midi, partagez un repas de produits locaux au magasin de producteurs Dans le M'ille (Montreuil-sur-Ille) puis rencontrez au GAEC Cloteau (Andouillé-Neuville), des exploitantes engagées pour des médecines alternatives dans une démarche de suppression des antibiotiques en élevage laitier.

▶ + infos et réservation :

fdgeda35@gmail.com ou 07 51 60 94 79

▶ + infos sur le PAT : www.valdille-aubigne.fr/PAT



ILS FONT LE TERRITOIRE

L'Ocspac sur tous les terrains

Avec ballon ou sans crampons, des clubs et des écoles font équipe avec l'office communautaire des sports du pays d'Aubigné-Chevaigné (Ocspac) pour muscler leur pratique sportive.

En juin, 350 enfants ont rendez-vous au stade d'athlétisme communautaire de Guipel pour courir, sauter et lancer tous azimuts. Treize classes de CM2 seront dans les starting blocks pendant deux jours de joyeuses olympiades. Après avoir coaché les élèves durant cinq séances au cours de l'année scolaire, l'OCSPAC jouera les arbitres. Le week-end de la Pentecôte, l'office participera aussi à la fête nationale du mini-basket, organisée à Saint-Aubin d'Aubigné. Avec du hip-hop et du sport adapté en complément du programme du Betton-Illet basket. Près de 1 800 enfants et 300 équipes sont attendus.

Fitness et multisport

Un coup de main aux écoles ? Un coup de pouce aux clubs ? Voilà la raison d'être de l'Ocspac, une asso au service des autres, des

petites comme des grosses, réparties sur dix communes du Val d'Ille-Aubigné, Chevaigné en sus.

Neuf structures sportives - dont l'ESCC (Sens-de-Bretagne), le club Arlequin (Saint-Aubin-d'Aubigné) ou Bien vivre (Montreuilsur-Ille) - sollicitent l'Ocspac tout au long de l'année pour encadrer leurs entraînements. Cinq éducateurs sportifs à temps plein, associés à deux salariés en apprentissage, remplissent la mission. Chacun dans son domaine : le handball, le badminton, le volley, la zumba...

L'association encadre les créneaux loisirs, pas la compétition. « Les activités bienêtre et remise en forme - comme le pilates ou la gym seniors - marchent très fort en ce moment », observe Typhaine Delourme, coordinatrice de l'office. Tout comme le multisport chez les plus jeunes.

En stage ou à l'école

Pendant les vacances scolaires, l'association organise des journées sportives, réservées aux 8-16 ans. Dénommées "tickets sports", ces animations occupent les enfants loin des écrans, en créant des passerelles vers le milieu sportif. « *Nous organisons*

45 journées par an qui rassemblent une trentaine d'enfants à chaque fois, calcule Eric Levenez, président de l'Ocspac. Une navette gratuite assure le transport. Les enfants ont juste à prendre leurs baskets et leur casse-croûte ».

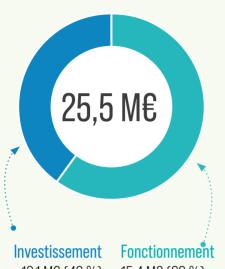
L'été, ceux-ci peuvent participer à l'un des deux séjours organisés avec l'OSVID. Direction Châtel ou les Alpes cette année.

Aux côtés des enseignants et enseignantes, l'association intervient aussi dans les écoles où elle assure 300 heures d'intervention chaque année.

Habituée à répondre aux demandes, l'Ocspac aspire désormais à proposer ses propres créneaux. Une bonne façon de faire « du sport pour tous », de toucher les publics les plus éloignés des gymnases. « Nous avons commencé avec le sport adapté pour les personnes en situation de handicap. Nous aimerions nous positionner sur le "savoir rouler à vélo" à l'école ». Une section sports de pleine nature (8- 10 ans) devrait ouvrir à la rentrée.

▶ Installé à Melesse, l'Office des sports du Val d'Ille-Dingé (OSVID) participe aussi au développement de l'activité sportive auprès des associations et des écoles du territoire.

Le budget 2023



10.1 M€ [40 %] 15,4 M€ (60 %)

Taux d'imposition

Les taux restent inchangés.

- Cotisation foncière des entreprises : 25,46 %
- Foncier bâti : 2,48 %
- Foncier non bâti : 2,17 %
- Taxe d'habitation (résidence secondaire uniquement): 11,14 %

AUTRES DEPENSES 20 €

> SDIS et autres . organismes 2€

Remboursement ----d'Emprunts

1€

À destination des communes



TOURISME

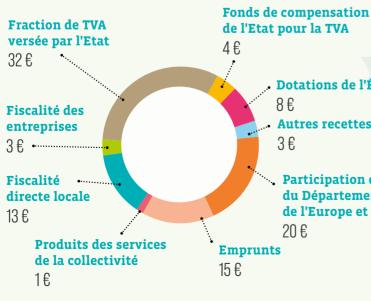


Répartit



13 €

Pour 100 € de recettes



de l'Etat pour la TVA 4 € Dotations de l'État 8€ **Autres recettes** 3€

Un territoire qui rayonne SPORT

5€

Participation de la Région,

du Département, de l'Europe et divers 20€



u

Top 5 des dépenses

(1) 3.2 M €

Salle multisports à Saint-Symphorien

(2) 1,2 M €

Multi-accueil petite enfance à Melesse

③ 839 000 €

Aménagement des zones d'activités

4 550 000 €

Très haut débit (déploiement de la fibre)

5 473 000 € Liaisons cyclables

61%

Les dépenses affectées à la mise en œuvre du projet de territoire.

3 M €

Le budget reversé aux communes pour leurs projets.



Le Val d'Ille-Aubigné investit pour vous

54 €/habitant

pour un territoire durable (eau, agriculture, alimentation...)

103 €/habitant

pour l'attractivité économique et l'emploi (ZA, très haut débit, commerce, emploi...)

173 €/habitant

pour un territoire à vivre pour tous (enfance, jeunesse, mobilité, habitat...)

152 €/habitant

pour le rayonnement et la promotion du territoire (culture, sport, tourisme...).



« Un budget prudent mais ambitieux »

Jean-Luc Dubois Vice-président en charge des finances et des ressources humaines

Quel est le contexte budgétaire?

L'année 2023 est marquée par une forte augmentation des coûts de l'énergie et une inflation soutenue. Le dégel du point d'indice de la fonction publique impacte nos charges de personnel.

Dans ce contexte incertain, nous avons construit notre budget prévisionnel de manière prudente, sans renoncer à nos ambitions d'investissement. L'augmentation de nos dépenses de fonctionnement sera limitée à +1,3 % par rapport à 2022. En revanche, nos dépenses d'investissement devraient progresser de +18 %.

Cet effort d'investissement est rendu possible par l'augmentation de nos recettes liées à la hausse des valeurs locatives, de la fraction de TVA reversée par l'Etat et à la mise en place de la taxe sur la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (GEMAPI). Ceci sans modification des taux d'imposition. Par ailleurs, notre endettement maîtrisé nous permet d'emprunter pour réaliser la salle multisports à Saint-Symphorien.

Quelles sont les priorités du budget 2023?

Il s'agit d'abord de poursuivre l'aménagement du territoire avec des équipements structurants. Le multi-accueil petite enfance à Melesse et la salle de sports communautaire à Saint-Symphorien - qui ouvriront en 2024 - en sont deux exemples. Il s'agit aussi de renforcer notre offre de services à la population. Citons l'aménagement de trois liaisons cyclables prioritaires, le déploiement du très haut débit...

La reconquête de la qualité de l'eau, la restauration du bocage et le projet alimentaire territorial constituent trois axes majeurs de notre action en faveur de l'environnement. L'aménagement des zones d'activité et le soutien au commerce de proximité sont deux autres domaines d'intervention importants. Tout comme le soutien aux associations sportives, aux écoles de musique et à de nombreux acteurs culturels du territoire.





Phébus, le solaire en boucle

À Melesse, les panneaux photovoltaïques de la résidence Phébus alimentent une boucle énergétique locale en autoconsommation dont profitent ses habitants mais aussi la mairie et une poissonnerie.

onstruite sur le site de l'ancienne école Saint-Pierre, à 300 m de l'église, la résidence Phébus a été inaugurée en septembre 2022. Elle se compose de 51 appartements - du T2 au T4 duplex - répartis sur trois bâtiments de deux étages. La moitié des logements est en accession libre. l'autre moitié réservée à des primo-accédants en location-accession (PSLA). Un cabinet médical est installé au rez-de-chaussée.

Contemporaine, l'architecture reste classique. L'originalité se niche en hauteur. Pas d'ardoises, ni de tuiles : une centrale solaire de 235 panneaux photovoltaïques coiffe les toitures.

L'électricité produite grâce aux panneaux solaires est directement consommée par les habitants de la résidence. L'énergie non consommée est revendue à Enercoop, fournisseur d'énergie garantie 100 % renouvelable.

Deux mois après sa mise en service. 33 foyers ainsi que la mairie, le restaurant scolaire et la poissonnerie Label Mer sont raccordés à l'installation.

Le premier bilan mensuel de l'opération, amorcée en janvier, est prometteur : 95% de l'électricité produite par la centrale a été consommée sur place, couvrant 12 % des besoins des résidents raccordés ; 5 % de la production en surplus a été vendue à Enercoop.

En janvier, la centrale solaire a aussi couvert respectivement 7 % et 9 % des consommations de la mairie et du restaurant scolaire, à un prix inférieur de -15 % au tarif réglementé.

Porté par le promoteur Cap Accession avec la Ville de Melesse, le projet a bénéficié du soutien de la société d'économie mixte locale Energ'iV. Après avoir facilité l'intégration du photovoltaïque dans le bâtiment puis assuré sa construction, Energ'iV exploitera la centrale solaire durant vingt à trente ans, en s'assurant auprès d'Enedis que les données de comptage soient bien transmises aux fournisseurs d'électricité des

Réservée aux occupants de la résidence et aux commerces situés à moins d'un kilomètre. la boucle d'autoconsommation collective Phébus peut encore accueillir de nouveaux consommateurs, sans abonnement ni engagement.

Exemplaire en matière de transition énergétique, l'opération a bénéficié d'une aide de l'Union européenne (53 000 €) au titre du programme FEDER.

+ infos: Antoine Thérain, Energ'iV, a.therain@ernergiv.fr



sont couverts.





ILS FONT L'ÉCO

La pâtisserie qui fait Sens

Depuis son jardin, sans boutique, Alexandre Plessis revisite l'univers de la pâtisserie pour y ajouter du bio, du local et des saisons. Mais surtout pas de sucre.

Les « becs sucrés » y succomberont-ils un jour ? Le pari est audacieux. Quitte à reprendre ses recettes à zéro, Alexandre Plessis gardera le cap. Tartes, entremets ou pâtes à choux : le pâtissier "désucre" à tour de bras. Au minimum 45 % mais jusqu'à 80 % pour certaines spécialités ! Ne cherchez pas le sucre blanc raffiné. « J'utilise exclusivement du miel, du sucre Rapadura ou du sucre roux ». Pas de sirop de glucose, ni de colorants ni de conservateurs. Pas de sucres invertis pour tricher sur le moelleux, l'humidité ou le temps de cuisson. Alexandre cuisine au naturel, sans additifs, en transparence. « Mais j'ai longtemps fait tout le contraire...».

Un labo maison

CAP en poche, formé en alternance, Alexandre a appris son métier chez Coupel, une référence à Rennes, enchaînant ensuite les expériences « dans le conventionnel » avec un bonheur mitigé. Jusqu'au jour où il trouva le cran de faire à sa sauce, en accord avec ses valeurs, sans copier le voisin, conscient des méfaits du sucre sur la santé

Du courage, il en fallait pour construire le laboratoire de ses mains au fond du jardin puis transformer une remorque en boutique sur les marchés. « Je ne trouvais pas de local à prix correct au nord de Rennes. Aucune banque ne me suivait. Par chance, je suis bricoleur ».

Rien à redire pour la direction départementale des services

vétérinaires (DDSV) : Alexandre travaille dans les règles de l'art, de l'hygiène et de la sécurité alimentaire.

100 % bio

Quand il se lève aux aurores, le jeune père savoure. « J'économise de l'essence, un loyer et je gagne du temps en famille. C'est un luxe ». Qui l'oblige toutefois - faute de vitrine - à « se bouger » pour se faire une clientèle.

Pour convaincre, Alexandre ne se lasse pas d'expliquer. « Je travaille au maximum avec des produits locaux selon le rythme des saisons. Donc l'hiver, je sors des tartelettes aux agrumes, pas aux fraises ! ». Labellisée 100 % bio, la pâtisserie Sens se fournit en lait à Montreuil-le-Gast, en œufs à Langouët, en farine à Saint-Brice-en-Coglès... Bio est la vanille de Madagascar, équitable le chocolat. Les cartons d'emballage sont en papier recyclé. Les clients peuvent amener leurs propres contenants. « Donner du sens, ce n'est pas être parfait à 100 % mais se rapprocher du mieux à toutes les étapes, de la fabrication à la distribution ».

L'éclair vanille, la sphère chocolat et la tarte citron forment le tiercé gagnant de la gamme, composée d'une quinzaine de références. La pâtisserie Sens travaille à la commande pour les particuliers, les mariages. Visible sur les marchés de Vern-sur-Seiche et Saint-Grégoire, elle garnit les rayons de la Biocoop de Saint-Aubin-d'Aubigné le week-end et du comptoir des Halles à Mordelles. Actuellement, la pâtisserie cherche de nouveaux relais pour mieux distribuer ses produits haut de gamme, des douceurs haut de goût.

▶ **Pâtisserie Sens :** 1 bis rue des Lilas, 35 520 Montreuil-le-Gast, tél. : 06 72 52 30 16 ; www.patisseriesens.fr

Pass commerce artisanat

Une 50° entreprise subventionnée

Le Val d'Ille-Aubigné a procédé à la remise officielle de la subvention Pass commerce et artisanat (PCA) de la boulangerie "Au bonheur des sens" d'un montant de 3 513 € le ieudi 9 mars à Sens-de-Bretagne. Celleci est la 50° entreprise soutenue par le dispositif depuis sa mise en œuvre sur le territoire.

M. Chevalier et Mme Gahier ont sollicité le dispositif lors de leur reprise de la boulangerie en 2022 afin de développer l'offre de snacking et réaliser des travaux d'agencement intérieur.

Depuis 2019, près de 300 000 € de subventions ont été accordées par la Communauté de communes et la Région Bretagne au titre du maintien et du développement des très petites entreprises (TPE). Début 2021, un volet numérique a été ajouté au



Pass commerce et artisanat afin d'aider les entreprises à prendre le virage numérique contre les répercussions de la crise sanitaire.

► + infos : www.valdille-aubigne.fr/ economie/aides-entreprises/

Remise de chèque en présence de Claude Jaouen, président du Val d'Ille-Aubigné, Pascal Goriaux, vice-président en charge du développement éco-nomique, Gérard Morel, maire de Sens-de-Bree et Lilian Gallien, élu à la Chambre de métiers

PASS Création

Pass Création

Du conseil sur mesure

e Val d'Ille-Aubigné participe à la diffusion du Pass Création sur son territoire. Financé par ■ la Région bretagne, le dispositif propose un accompagnement gratuit et personnalisé aux porteurs de projet de création ou de reprise d'entreprise, quel que soit son statut. Le Pass Création est ouvert également aux entreprises créées depuis douze mois maximum.

Le Pass Création permet de bénéficier d'un accompagnement personnalisé, de conseils stratégiques, financiers et juridiques pour monter un projet, structurer son financement et suivre son développement. Cet accompagnement individuel peut être complété par des ateliers collectifs.

Le Pass Création est mis en œuvre dans le Val d'Ille-Aubiané par un réseau de partenaires (CMA, CCI, ADIE, BGE, Plateforme d'initiative locale et France Active Bretagne).

► + d'infos : tél : 02 99 33 66 66 ; passcreation35@bretagne.cci.fr

Initiative Rennes

Pour un prêt d'honneur



Le 7 mars, un comité d'attribution de prêts aux entreprises, organisé par Initiative Rennes, s'est tenu à La Mézière.

Trois équipes d'experts ont étudié une dizaine de projets de création ou reprise d'entreprise dans le Pays de Rennes.

Ce comité se réunit tous les mois afin d'analyser les demandes de prêt d'honneur des porteurs de projet. Le prêt d'honneur à taux zéro permet de renforcer les fonds propres, en facilitant l'accès à un financement bancaire complémentaire.

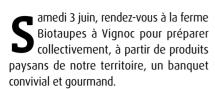
Le Val d'Ille-Aubigné est partenaire d'Initiative Rennes, membre du réseau Initiative France, depuis sa création en 2000.

En 2022, l'association a participé au financement de 147 projets pour un montant de 1 930 050 €. Ces trois dernières années, 26 projets soutenus par Initiative Rennes se sont installés sur le territoire de la Communauté de communes. Toutes les entreprises financées sont suivies pendant leurs trois premières années d'activité. Elles peuvent également bénéficier du parrainage d'un chef d'entreprise.



LE CODEVIA

Prenez place au Banquet DéPaysant!



Dès 10h30, venez mettre la main à la pâte. Du pétrissage à la cuisson, participez à chaque étape de la préparation du pain qui sera dégusté le soir, lors du grand banquet. Tout au long de la journée : pour toute la famille, des ateliers ludiques et pédagogiques de fabrication de farine et de beurre, mais aussi des activités de teinture végétale, de cuisine créative de saison, un espace de sieste podcasts sur la cuisine d'antan et pour finir la journée : le banquet!

Dans le prolongement de ses travaux sur le « bien nourrir », le Codevia a travaillé avec l'étudiante en design Rachel Person pour organiser cette journée thématique autour de la richesse alimentaire du Val d'Ille-Aubigné ; l'occasion de cuisiner, de rencontrer des producteurs, de découvrir des techniques anciennes, de manipuler, d'imaginer et de se faire plaisir ensemble autour de la table !

Pensez à réserver, places limitées.

► + **d'infos à venir** sur la page du Codevia : lstu.fr/banquet

Un brin de lecture

Une sélection de livres proposée par les bibliothécaires du Réseau des médiathèques du Val d'Ille-Aubigné



365 jours pour devenir des champions Sophie Rigal-Goulard, Rageot, 2023.

Joss, féru de jeux vidéo, tombe amoureux d'Aminata dont la passion est l'athlétisme. Comme tout les oppose, un seul choix s'offre à lui pour la séduire : chausser ses baskets, s'entraîner et relever tous les défis pour qu'elle le remarque. Un roman sur les passions et le dépassement de soi.



Inheritance games Jennifer Lynn Barnes, Pocket Jeunesse, 2022

Avery, une adolescente intelligente, se retrouve propulsée au cœur d'une famille inconnue et intrigante. Grâce à ses personnages hauts en couleurs, des énigmes, des rebondissements qui nous emportent dans l'histoire en un claquement de doigts, l'auteure sait tenir en haleine son public. Premier tome d'une série captivante et addictive.



Chien 51Laurent Gaudé. Actes Sud, 2022

Laurent Gaudé n'hésite pas à se renouveler en s'attaquant au style de la dystopie. Dans ce roman, il nous plonge dans une enquête policière dans un univers imaginaire où une firme rachète des pays en faillite et séparent les populations par zone. Un polar noir qui raisonne avec notre monde actuel. Un savant jeu de miroirs entre présent et futur.



À vos agendas

RÉSEAU DES MÉDIATHÈQUES DU VAI. D'ILLE-AUBIGNÉ

De l'art contemporain à portée de main!

Du 5 avril au 1er juillet à la bibliothèque de Guipel.

Exposition de livres d'artistes prêtés par la médiathèque départementale. Œuvres d'art à part entière souvent d'apparence fragile car réalisés à la main, ces créations allient écriture et création plastique. Laissez-vous surprendre par l'imagination des artistes!

En lien avec la venue de Makiko Furuichi dans le cadre des arts au fil de l'eau.

Ikebana, art floral japonnais

Le 13 mai de 10h30 à 12h30

à la médiathèque de Montreuil-le-Gast

Public adulte. En partenariat avec le FEP. Gratuit. L'ikebana est une technique d'art floral japonais tout en légèreté.

Réservations : 02 99 66 19 40 bibliotheque@montreuil-le-gast.fr

En lien avec la venue de Makiko Furuichi dans le cadre des arts au fil de l'eau.

Rendez-vous sur www.lesmediatheques.valdille-aubigne.fr, pour découvrir toutes les animations proposées par les bibliothèques.

Sans oublier toute l'actualité du réseau sur facebook : www.facebook.com/lecturepubliquevaldilleaubigne

▶ + d'infos : Hélène GRUEL, chargée de la lecture publique au Val d'Ille-Aubigné, 02 99 69 86 89 ou helene.gruel@valdille-aubigne.fr



UN CERTAIN REGARD SUR NOS COMMUNES...

Le chêne du Plessis en Melesse, vieux de 350 ans

Le colossal chêne du manoir du Plessis qui trône à l'entrée de la cour n'est pas de ces arbres utilitaires qui courbent l'échine.

Le chêne pédonculé du Plessis mesure environ 25 m pour une circonférence de 6,50m et une envergure de 32 m. Il daterait de 1700 +/- 50 ans.

L'arbre est visible depuis la route au lieudit le Plessis. On peut le considérer comme un arbre statutaire permettant d'affirmer la puissance du seigneur du Plessis. En Bretagne, la présence dans un endroit d'un ou plusieurs arbres remarquables est très souvent l'indice de l'ancienneté d'occupation du lieu.

« Le chêne exceptionnel et séculaire, situé à proximité du manoir du Plessis à Melesse, signale au passant l'antiquité du lieu. Coïncidence, la plupart de ces manoirs aux arbres remarquables ont conservé leur charpente d'origine remontant au XVe siècle. Celle du Plessis est aussi

remarquable que le chêne qui surplombe l'entrée de la cour. Là encore, la présence de bois de haute futaie anciens a permis de réaliser au Moyen-âge de telles charpentes » Joseph Pelhate.

« Un temps dépérissant, ce colosse, qui pourrait être contemporain de l'édification du manoir du XV^e siècle, a retrouvé sa superbe. Dans les années 1990, il montrait des signes de faiblesse, sa cime s'étiolait. Ce phénomène nommé «descente de cime» est une stratégie de l'arbre pour survivre. En cas de phénomènes de stress prolongés, à la suite par exemple de sécheresse répétées, l'arbre ne s'obstine pas à conserver toute sa masse foliaire. Il sacrifie la partie haute de sa couronne, la plus difficile à alimenter en sève, au profit des branches les plus basses. Grâce à ces dernières, il va pouvoir se régénérer en développant de nouveaux rejets nommés suppléants et reformer une nouvelle cime. Bardé de nouveaux suppléants, ce vieux chêne a fait preuve d'une grande capacité de résilience. Gageons que cela permettra encore à de nombreuses générations d'aller admirer ce colosse à l'écorce étonnamment crevassée ».

Yannick Morhan

« Les anciens l'appelaient le chêne d'Henri IV » Monique Le Guen, association Melesse à travers les âges.

Guy Castel, association Bas Champ contact : aguy.castel@free.fr

Vous connaissez les arbres remarquables du Val d'Ille-Aubigné? Transmettez vos informations à communication@ valdille-aubigne.fr. Nous les diffuserons dans les pages du magazine.

